



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Le label du bien-vivre durable

Accompagner les territoires dans leurs transitions,
pour réconcilier qualité de vie et urgence environnementale.

“Nos territoires font face à de multiples défis, tous plus complexes les uns que les autres. Dans cette réalité mouvante, il devient ardu pour nos élus d’identifier et de hiérarchiser les actions à entreprendre.

Nous ne pouvons cependant nous permettre de succomber à l’immobilisme.

Il est urgent d’agir, car chacun aspire à une qualité de vie meilleure, dans des espaces de vie qui soient à la fois agréables, respectueux de l’environnement et propices à la convivialité.

La végétalisation de nos territoires est aujourd’hui une étape indispensable sur le chemin d’un avenir durable. Elle est d’ailleurs attendue par 92% des Français qui estiment qu’il n’y a pas assez de nature en ville.

Dans ce contexte, le Conseil National des Villes et Villages Fleuris, porteur du label éponyme, est un acteur incontournable : en incitant les collectivités à repenser leur aménagement, leur gestion des ressources et leur cohabitation avec la nature, il pave la voie d’un avenir durable et répond aux aspirations profondes des Français.

Mais le CNVVF ne peut agir seul. C’est avec l’ensemble des territoires que nous devons nous mobiliser pour faire face à ces enjeux cruciaux. Alors ensemble, agissons pour des territoires florissants, respectueux de l’environnement et empreints de convivialité.”



Thibaut Beauté, Président du CNVVF

Un label fondamentalement engagé

L'engagement du CNVVF repose sur 3 principaux piliers :



La préservation de l'environnement

L'avenir de nos communes dépend aujourd'hui de notre capacité à préserver leur environnement. Ce constat est partagé par les Français : 63% estiment qu'il est prioritaire d'accorder plus de place aux espaces verts et à la végétalisation, et 86% souhaitent que la biodiversité devienne une cause nationale.

Face à cette situation, le CNVVF porte une attention toute particulière à la gestion environnementale des collectivités (désartificialisation des sols, enherbement des cimetières, utilisation raisonnée des ressources...)

Dans un contexte de réchauffement climatique global, le CNVVF prône également la végétalisation des espaces comme solution durable de rafraîchissement des villes.



L'amélioration de la qualité de vie

Tout le monde a le droit de vivre dans un environnement sain et agréable.

C'est pourquoi le CNVVF défend également un aménagement qui assure aux Français un cadre de vie de qualité, remarquable et singulier.

En favorisant la présence du végétal dans l'espace public, le CNVVF agit positivement sur la santé physique et mentale des habitants.

Des études et rapports confirment en effet que les espaces verts favorisent l'activité physique, réduisent le stress et l'exposition à la pollution de l'air, au bruit et à la chaleur excessive.



La promotion et l'attractivité des territoires

Vivement attaché aux territoires, le CNVVF s'investit dans leur promotion et leur rayonnement.

Par son label, il invite à (re)découvrir la France et ses villages, son patrimoine bâti et paysager... En faisant ressortir la beauté naturelle des territoires, leur histoire et leur identité, il participe activement au développement de leur attractivité.





Un label partenaire des collectivités

Il est aujourd'hui essentiel de repenser l'aménagement de nos territoires, de façon à intégrer davantage de végétation et ainsi assurer un meilleur équilibre entre la ville et la nature. Mais les collectivités peuvent parfois se sentir démunies face à cet enjeu.

Dans ce contexte, le CNVVF est un partenaire fidèle des collectivités, qui a pour mission de les conseiller et de les accompagner dans ce monde qui évolue.

En lien avec un réseau d'experts territoriaux rattachés aux collectivités départementales comme régionales, le

CNVVF apporte des solutions sur mesure, adaptées aux caractéristiques de chaque territoire.

L'obtention du label est ainsi la garantie pour les collectivités d'être accompagnées dans leur métamorphose, sur le chemin de l'excellence.

75% des élus de villes "4 fleurs" utilisent la grille d'évaluation comme outil de management auprès de leurs agents, estimant que le label est une réelle source de motivation pour eux.



Un label exigeant

Un bon label est un label exigeant. Cette exigence, véritable ADN du CNVVF, est un gage de crédibilité pour les collectivités labellisées, et par conséquent un motif de fierté.

L'attribution de "fleurs" nécessite en effet un réel effort de la part des collectivités. Une fois le label obtenu, des visites sont par ailleurs réalisées tous les trois ans pour en confirmer le renouvellement.

Les critères d'attribution du label ont su évoluer avec le temps pour rester pertinents et cohérents. A titre d'exemples, parmi les critères d'évaluations actuels, sont notamment pris en compte :

- Connaissance et prise en compte du contexte local
- Transversalité entre les services municipaux et/ou les acteurs locaux
- Information, animation et pédagogie auprès des habitants
- Actions vers les touristes
- Mise en valeur du patrimoine bâti
- Maîtrise de la publicité et des enseignes...

Un label historique, résolument contemporain

Le label Villes et Villages Fleuris est un pionnier, qui existe depuis plus de 60 ans. Sa longévité témoigne de son sérieux et de l'intérêt qu'il présente pour les territoires.

Cette ancienneté ne l'empêche toutefois pas d'être parfaitement en phase avec son époque.

Si l'objectif initial du label était de promouvoir l'embellissement floral des villes, il a su évoluer et s'adapter aux enjeux de notre époque, en intégrant des critères environnementaux, de préservation du patrimoine, de qualité de vie...



"La présence du végétal dans nos communes ne s'est jamais fait autant ressentir. Plus qu'un embellissement, il s'agit aujourd'hui de préserver les espaces naturels pour les générations futures."

Julien Faivre, Directeur du CNWF



En quelques chiffres

2000

membres du jury, composé d'élu(e)s sensibilisés aux valeurs du label, de professionnels du tourisme, du paysage, de l'urbanisme, de l'horticulture ou de l'environnement, présents sur tout le territoire national

4700

communes labellisées

280

communes "4 fleurs"

77%

des habitants de communes labellisées considèrent que leur commune encourage les actions en faveur de la préservation de l'environnement

96%

des élus de communes labellisées perçoivent le label comme une source de fierté



Conseil National des Villes et Villages Fleuris

message@cnvvh.fr

www.villes-et-villages-fleuris.com

